

alors a son apogée, et cette situation favorable fut bientôt attestée par un fait sans exemple assurément dans les fastes parlementaires de la Grande-Bretagne. Une révolution ministérielle venait de rappeler à la secrétairerie d'État des affaires étrangères lord Palmerston, ce promoteur hostile du traité de 1840, cet antagoniste constant et presque personnel de Louis-Philippe. Les instances ou les exhortations de la reine Victoria déterminèrent l'arrogant ministre à venir chercher en quelque sorte à la Cour des Tuileries l'investiture de ses fonctions. Louis-Philippe accueillit lord Palmerston avec courtoisie, mais sans aucun abandon (1). Le nouveau secrétaire-d'État ne fut installé au foreign-office, qu'après avoir conclu une sorte de paix tacite avec le roi des Français, auquel il ne tarda pas à faire expier cette satisfaction passagère.

Las des airs d'indépendance et de l'attitude orgueilleuse qu'affectait le vainqueur de l'Isly, le maréchal Soult quitta peu de jours avant la session des Chambres le ministère de la guerre, qu'il ne conservait depuis longtemps que sur les vives instances du roi. Il fut remplacé par le général Moline de Saint-Yon, et garda la présidence nominale du Conseil. La session s'écoula sans orages graves ; mais l'opposition signala avec une nouvelle énergie la corruption croissante pratiquée par le ministère, et d'accablantes révélations justifèrent ce sanglant anathème lancé contre le *tarif des consciences*, du haut de la tribune parlementaire, par M. de Malleville. Ces débats scandaleux furent interrompus par un attentat commis sur la personne du roi (16 avril), au moment où il se promenait en voiture dans la forêt de Fontainebleau, avec une partie de la famille royale. Un dérangement accidentel dans la disposition des augustes prome-

(1) Lettre de Louis Philippe à M. Guizot, 15 juillet 1846.